

Paris, le 27.11.2023

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre confiance témoignée au travers de la souscription au sein de ce fonds géré par la Financière de l'Échiquier et vous informons qu'à compter de ce jour les souscriptions et les rachats de parts de ce fonds pourront se faire en millièmes de parts et non plus en parts entières.

Nous vous invitons à consulter le prospectus afin de prendre connaissance des conditions de souscription-rachat au sein de ce fonds et à prendre contact avec votre conseiller pour toute question complémentaire sur cette évolution réglementaire.

Nous vous prions, Madame, Monsieur d'agréer nos sincères salutations.

**La Direction Générale de la
Financière de l'Échiquier,**